

# LA RÉGULATION LIBÉRALE EN RÉGION GRAND EST - Vos contacts

## Point au 10/01/2024

Région / Département	Association	Médecin	Email	Tél.	Horaires régulation PDSA + nuit profonde	Horaires régulation SAS (si créé) Hors jours fériés	Montant de l'indemnisation Rémunération	Régulation déportée possible ? (OUI/NON)
<b>Champane-Ardenne</b>								
ARDENNES	<i>Pas d'association de régulation libérale dans le 08 - Des discussions sont en cours pour en créer une mais sur des horaires restreints (18 h - 22 h) ; le nombre de volontaires étant insuffisant.</i>							
AUBE	SOS Médecins Troyes	Dr Marc EGELE	dr-egele.marc@wanadoo.fr	03 25 83 18 14 06 08 56 00 68	Le samedi de 13 h à 20 h. Dimanche et JF de 8 h à 20 h.	SAS 10	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an)  100€/h fiscalisé pour SAS.	Régulation déportée (en distanciel) possible lorsque le régulateur le souhaite.
MARNE	Régulib'51	Dr Renaud MILLER	renaudmiller@mac.com	06 85 05 41 04	Du lundi au vendredi en semaine de 20 h à 24 h. Le samedi de 13 h à 20 h. Dimanche et JF de 8 h à 20 h. + nuit profonde 7 jours sur 7 de minuit à 8 h.	SAS en cours de création	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an)	Régulation déportée (en distanciel) possible en nuit profonde.
HAUTE-MARNE	Régulib'52	Dr Eric THOMAS	ethomas001@cegetel.rss.fr	contacter uniquement par mail	Du lundi au vendredi en semaine de 20 h à 24 h (hors jours fériés). Régulib 52 est à la recherche de nouveaux régulateurs libéraux afin de couvrir davantage de créneaux horaires.	Pas de SAS créé	La rémunération est de 100 € de l'heure, soit 400 € par garde de 4 heures.	La régulation médicale libérale ne se pratique qu'en distanciel (dispositif SYPPS, de la société MBT, l'abonnement étant financé par le FIR)
<b>Lorraine</b>								
Médigarde Lorraine	Secrétariat	secretariat.grom@gmail.com 03 87 31 74 47						
MEURTHE-ET-MOSELLE	Médigarde 54	Dr Philippe NAUDE	secretariat.grom@gmail.com	03 87 31 74 47 (Contact - Médigarde Lorraine)	Du lundi au vendredi en semaine de 20 h à 24 h. Le samedi de 12 h à 24 h. Dimanche et JF de 8 h à 24 h.	Pas de SAS créé	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an).	Pas de régulation déportée dans le département.
MEUSE	ASSUM 55	Dr Jean-Philippe KERN	jp.kern1@free.fr	06 62 36 09 51	Le samedi de 12 h à 20 h. Dimanche et JF de 8 h à 20 h.	SAS en cours de création	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an).	La régulation déportée est promise au 1er trimestre 2024.
MOSELLE	ADPS SAS 57 + Medigarde 57	Dr Alain PROCHASSON	secretariat.grom@gmail.com	03 87 31 74 47 (Contact - Médigarde Lorraine)	Du lundi au vendredi en semaine de 20 h - 07h. Le samedi de 13 h à 07 h. Dimanche et JF de 8 h à 07 h.	SAS 57 : de 7 h à 20 h du lundi au dimanche	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an).  100€/h fiscalisé pour SAS.	Possible en cas de besoin
VOSGES	ASSUM 88	Dr Philippe CHERRIER	philippe.cherrier88@orange.fr	03 29 37 01 03	Du lundi au vendredi en semaine de 20 h à 24 h. Du samedi de 12 h au lundi 8 h. Les JF : de la veille à 20 h au lendemain 8 h.	Pas de SAS créé	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an).	Non (plate forme commune SAMU SDIS ASSUM)
<b>Alsace</b>								
BAS-RHIN	ADPS 67	Dr Gérard ICHTERTZ	adps67@wanadoo.fr	contacter uniquement par mail	Du lundi au vendredi en semaine de 20 h à 24 h. Samedi après-midi de 13 h à 20 h Dimanche et JF de 8 h à 20 h. + nuit profonde 7 jours sur 7 de minuit à 8 h.	SAS 67 : de 08 h - 20 h du lundi au vendredi	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an).  100€/h fiscalisé pour SAS.	Régulation déportée (en distanciel) possible les soirs de semaine.
BAS-RHIN	ASSUM 67	Dr Constantin SIMA	constantinsima@yahoo.com	contacter uniquement par mail	Du lundi au vendredi en semaine de 20 h à 24 h. Samedi après-midi de 13 h à 20 h Dimanche et JF de 8 h à 20 h. + nuit profonde 7 jours sur 7 de minuit à 8 h.	Ne participe pas au SAS 67	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an).	Régulation déportée (en distanciel) possible les soirs de semaine.
BAS-RHIN	SOS Médecins 67	Dr Dan SELLAM	dansellam@hotmail.fr	06 20 99 16 10	Du lundi au vendredi en semaine de 20 h à 24 h. Samedi après-midi de 13 h à 20 h Dimanche et JF de 8 h à 20 h. + nuit profonde 7 jours sur 7 de minuit à 8 h.	SAS 67 - 116 - 117 : de 08 h - 20 h du lundi au vendredi	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an).  100€/h fiscalisé pour SAS.	Régulation déportée (en distanciel) possible les soirs de semaine.
HAUT-RHIN	Régulib'68	Dr Patrick ANTON	anton.pat@wanadoo.fr	06 80 07 01 27	Du lundi au vendredi en semaine de 20 h à 24 h Samedi après-midi de 12 h à 20 h. Dimanche et JF de 8 h à 20 h. Les régulateurs choisissent leurs créneaux sans tranche fixe + nuit profonde	SAS 68 : de 08 h - 20 h du lundi au vendredi et le samedi 8 h à 12 h hors jours fériés (découpable en tranche de 2 h)	100€/h défiscalisé pour la PDSA (au maximum 60 dates par an).  100€/h fiscalisé pour SAS.	Distanciel possible avec formation en doublon au préalable La régulation en centre est toutefois privilégiée.